

EXIGENCES TECHNIQUES
DU LDA52

A . ANALYSES VETERINAIRES						
Microbiologie	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Salmonelles avicoles : recherche dans l' environnement (avec fourniture du matériel de prélèvement)	NF U 47-100 NF U 47-100 modifiée	Chiffonnettes et pedisocks avec et sans neutralisant, poussières, fonds de boîte, fientes,etc (<u>préciser sérotypes recherchés</u>).	Joindre le DAP avec numéro d'identification du cheptel et du bâtiment (INUAV) + contexte + filière et vaccination ou demande interne pour les autocontrôles.	Pas de spécifications	Le délai réglementaire de traitement de l'échantillon est de 96h00.	Le délai d'analyse est résultat dépendant, minima de 3 Jours
Salmonelles avicoles : recherche chez les oiseaux	NF U 47-101	Organes, œufs extérieur intact		Oiseaux euthanasiés. Œufs réfrigérés (si possible).	24h maxi après prélèvement,	

(*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.

EXIGENCES TECHNIQUES
DU LDA52

Parasitologie						
Recherche et identification de larves L1M de Trichinella	NF EN ISO 18743 :2015 /Amd 1 :2023	Muscles d'origine animale (Non congelés)	Espèce et numéro de l'animal,site de l'échantillon.	De préférence entre 1 et 8 °C les températures supérieures sont tolérées.	Le plus rapidement possible (un délai inférieur à 15 jours pour les sangliers si le prélèvement est conservé entre 1 et 7 °C par le client)	1 jour pour l'abattoir.
ESB						
ESB	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Test de dépistage de l'ESB (bovin) ou de la tremblante (petits ruminants) pour les animaux provenant d'un abattoir ou d'un équarrissage	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Herdchek BSE-Scrapie Antigen Test)	Tissu cérébral de bovins, caprins ou ovins	Abattoir: '- Nom et adresse du client - code établissement - date d'abattage, numéro IPG et de tuerie du prélèvement, - préleveur et sa signature.'Equarrissage':- le site de prélèvement, N° Animal, département de provenance du cadavre° ordre du vétérinaire, étiquette d'identité et en plus pour les petits ruminants l'espèce, la DDETSPP collecte,N° élevage, Nb incisive, le sexe et si CSO	Containers scellés acheminés en respectant les conditions de transport ADR et étiquetés UN3373 Matières Biologiques cat.B stockés à +4°C jusqu'à leur enlèvement	2 jours ouvrables après le prélèvement sauf si aucun caractère d'urgence	2 jours ouvrables suivant la réception au laboratoire

(*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.

EXIGENCES TECHNIQUES
DU LDA52

Immuno-sérologie PCR						
** sérologie Brucellose : si besoin, le laboratoire sous traite les analyses de fixation du complément par un laboratoire accrédité CORFRAC selon norme NF U 47-004						
Analyses immunosérologie	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Brucellose : Rose Bengale (EAT) **	NF U 47-003	Sang sur tube sec quantité suffisante pour analyse	Numéro 5 chiffres pour ovins et caprins numero IPG pour bovins	Température ambiante	Avant hémolyse	5 jours maxi pour les analyses de première intention
Brucellose : Elisa sérum individuel et mélange (2 à 10) **	NF U 47-019		Numéro d'identification (IPG) à 12 caractères pour bovins ex : FR+10chiffres (France)			
Leucose : Elisa sérum individuel et mélange (2 à 10)						
IBR : Elisa sérum individuel et mélange (2 à 10)						
BVD anticorps : Elisa sérum individuel et mélange (8 à 10)						
Paratuberculose : Elisa sérum individuel						
Analyses en PCR						
BVD sérum	NF U 47-600-1	Tube sec	Numéro d'identification (IPG) à 12 caractères pour bovins ex : FR+10chiffres (France)	2 à 8°C recommandé, T° ambiante à délais restreint	< 8 j après prélèvement	5 jours maxi pour les analyses de première intention
BVD auriculaire		Biopsie auriculaire (trocarn intègre)		idem et congélation possible	< 15 j après prélèvement	
MHE		Tube EDTA		2 à 8°C recommandé, T° ambiante à délais restreint	< 10 j après prélèvement	
FCO						

(*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.

EXIGENCES TECHNIQUES
DU LDA52

B . ANALYSES ALIMENTAIRES						
Microbiologie	Référence de la méthode	Type d'échantillon	Identification	Transport	Délai de réception	Délai d'analyse (*)
Salmonella spp: recherche	NF EN ISO 6579 -1 et son amendement A1	Alimentaires destinés à la consommation humaine ou animale (mini 100g sauf cas particuliers ex :peaux de cou).Environnementaux dans le domaine de la production et de la manutention de denrées alimentaires.	Nom du client et son adresse, nature du prélèvement, date de fabrication et lieu de prélèvement	Sous le régime du froid pour les produits non stables à température ambiante (2 à 8 °C).Produits stables, température ambiante (18 °C - 27°C). Produits congelés <-15°C (de préférence < 18°C).Prélèvements de surface (chiffonnette et écouvillons) sous le régime du froid(1 à 8°C)	24heures maximum après le jour du prélèvement sauf cas particuliers (ex étude de vieillissement)	J0 à J+1 (ou selon les souhaits du client)

(*) délai : les analyses seront mises en route dans un délai indiqué ci - dessous, après réception des échantillons, en jours ouvrés.